



## Aide-mémoire Candidature de l'Algérie au Conseil de Sécurité de l'ONU 2024-2025

Profondément ancrée dans l'histoire de l'Algérie, la diplomatie algérienne s'est manifestement réaffirmée à l'ère de notre glorieuse révolution et n'a eu de cesse de contribuer significativement à la promotion de la paix et de la sécurité internationales.

Le triomphe de la révolution algérienne a été la résultante d'une volonté inébranlable d'un peuple épris des valeurs de liberté et d'émancipation dans sa lutte pour l'indépendance, dont la diplomatie a constitué son prolongement sur la scène internationale.

Depuis son adhésion à l'ONU, l'Algérie n'a eu de cesse de contribuer activement et de concert avec l'ensemble des Etats membres à la promotion et à la consécration des principes sacro-saints de la Charte des Nations Unies et à la réalisation des nobles objectifs pour lesquels cette Organisation a vu le jour. C'est ainsi que l'Algérie a forgé son engagement en faveur des valeurs du multilatéralisme et a placé le respect des règles et principes du droit international au cœur de sa vision. L'Algérie a, toujours, œuvrée en faveur du renforcement, aux niveaux sous-régional, continental et international, de la coopération et des liens d'amitiés entre les Etats ainsi que la promotion du principe du règlement pacifique des différends.

### I. Nos principes :

Le respect des principes et idéaux, qui occupe une place de choix dans le corpus doctrinal de la politique étrangère de l'Algérie, lui a, par ailleurs, permis de contribuer aux efforts internationaux visant à résoudre plusieurs crises régionales et internationales, à travers le dialogue pacifique et la médiation, à l'instar du dénouement de la crise des otages américains à Téhéran 1981, du règlement du Conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée en 2000, et plus récemment la médiation algérienne qui a mené à la signature en 2015 de l'Accord pour la Paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, dont l'Algérie assure toujours la Présidence de son Comité de suivi et de mise en œuvre. Fidèle à sa doctrine, l'Algérie poursuit, également, ses efforts de médiation en Libye en vue de mettre fin à la crise sécuritaire dans ce pays.

L'Algérie s'est, en outre, engagée à jouer un rôle proactif dans son voisinage immédiat en vue de lutter contre les menaces exogènes hétéroclites et d'apporter son soutien et sa solidarité aux peuples et pays limitrophes. Cet esprit de solidarité s'est manifesté par plusieurs initiatives régionales et continentales visant à maintenir la paix et la stabilité dans la région.

Membre fondateur de l'Union Africaine et de l'Union du Maghreb Arabe, et Etat membre de la Ligue des Etats Arabes et de l'Organisation de la Coopération Islamique, l'Algérie continue de jouer un rôle de premier plan pour renforcer l'unité et la solidarité entre les nations. Elle œuvre, également, à jouer un rôle actif au sein des groupements régionaux et de solidarité auxquels elle appartient, à l'image du Mouvement des Non-alignés et du Groupe des 77 et de la Chine ainsi que



dans le bassin méditerranéen pour consolider et promouvoir les valeurs de paix, de coopération et de développement.

Consciente des défis globaux et multidimensionnels qui menacent la paix et la sécurité dans le monde et particulièrement, dans les régions de la méditerranée, du Moyen-Orient, du Sahel et du Continent Africain, l'Algérie demeure, pleinement, engagée à mettre à profit son expertise diplomatique en vue de participer aux efforts multilatéraux dans ce domaine.

C'est dans cette perspective que l'Algérie a présenté sa candidature pour occuper, pour la quatrième fois de son histoire, un siège de membre non-permanent au Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, pour le mandat 2024-2025. Cette candidature qui intervient dans un contexte géopolitique complexe et incertain, marqué par des défis majeurs mettant en péril la paix et la sécurité internationales, permettrait à l'Algérie de participer aux efforts internationaux et multilatéraux pour lutter contre les nouvelles menaces et restaurer la paix et la stabilité dans les zones de conflit.

## II. Algérie au Conseil de sécurité de l'ONU (2024 - 2025)

Pour la quatrième fois de son histoire (après 1968-69/1988-89/2004-2005), l'Algérie brigue un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2024 - 2025. Une occasion renouvelée de s'appuyer sur cet héritage, de réaffirmer ses principes directeurs et de partager sa vision concernant les questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

Les enjeux sécuritaires et de coopération dans toutes les régions du monde nécessitent, plus que jamais, une action internationale cohérente et coordonnée dont l'objectif premier serait d'asseoir une paix internationale durable. Dans ce contexte, le Conseil de Sécurité, garant du maintien de la paix et la sécurité internationales, au titre de la Charte de l'ONU est appelé à jouer un rôle déterminant.

A ce titre l'Algérie, ambitionne d'apporter sa contribution à l'action du Conseil de Sécurité, notamment, sur les priorités ci-après :

### 1- Renforcement de la paix et sécurité internationales

De par son rôle pivot dans sa région, l'accession de l'Algérie au Conseil de sécurité apportera une valeur ajoutée aux travaux de cet organe, notamment en partageant ses vues de première main sur les défis en profonde évolution auxquels sont confrontés son voisinage immédiat, ainsi que la région du Sahel et sur le continent africain, et de promouvoir des approches coordonnées et intégrées assurant l'adhésion et l'appropriation des pays de la région.

Force est de constater, malheureusement, que les conflits dans le continent africain et dans la région du Moyen-Orient continuent de dominer l'Agenda du Conseil de Sécurité, alors que les appels se multiplient pour engranger, enfin, des résultats tangibles en faveur du rétablissement de la paix et la sécurité.



Dans ce cadre, l'Algérie s'engage à mettre à profit ses atouts à la fois géographiques, stratégiques et diplomatiques pour partager sa vision sur l'ensemble des questions examinées au sein du Conseil. Une attention particulière sera consacrée à la situation préoccupante au Sahel, en proie à des défis multiformes qui s'inscrivent dans la durée; transformation démocratique, l'édification des Etats de droit, l'amélioration de la gouvernance, l'amorce de développement économique et la prise en charge des défis écologiques. De même, et compte tenu de l'importance d'une région arabe pacifique et prospère, l'Algérie mettra tout en œuvre pour contribuer à la recherche des solutions politiques et durables aux crises qui affectent le monde arabe.

L'Algérie adhère pleinement à la démarche africaine pour faire de l'Afrique un continent apaisé, tourné résolument vers les objectifs de son développement et de son intégration, fort de ses propres valeurs et partie prenante des évolutions qui façonnent le devenir de l'humanité. C'est ainsi que la mise en œuvre du principe « des solutions africaines aux problèmes africains », et de la volonté clairement affirmée du continent de faire taire les armes, ont permis le règlement de plusieurs crises et conflits.

Notre pays est résolument engagé à contribuer aux actions suivantes :

1. Contribuer aux efforts continus du Conseil de sécurité dans le maintien de la paix et le règlement des crises et conflits en faisant prévaloir les vertus du dialogue politique,
2. Plaider en faveur de la mise en place de mécanismes innovants et adaptés pour le règlement pacifique des conflits,
3. Promouvoir le rôle des acteurs régionaux dans le règlement des conflits et favoriser un traitement transparent et concertée des actions du Conseil de sécurité sur les questions inscrites sur son Agenda.

## 2. Lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé

La participation active de l'Algérie aux différents mécanismes internationaux et régionaux de lutte contre le terrorisme à l'instar du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF), dont elle est membre fondateur confirme, à plus d'un titre, son ferme engagement à participer aux efforts multilatéraux pour promouvoir la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme.

C'est dans ce sens que l'Algérie œuvre à renforcer sa coopération avec les mécanismes et Comités des Nations unies spécialisés dans la lutte contre le terrorisme et continue d'appuyer la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations unies.

La volonté de l'Algérie de continuer à partager sa solide expérience reconnue en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent fera partie intégrante de son action au sein du Conseil de sécurité, en vue de contribuer aux efforts dans ce domaine et de renforcer la coopération et la coordination dans ce cadre.



Pour l'Algérie, la lutte contre le terrorisme et le crime organisé ne peut réussir que grâce à une approche holistique et intégrée qui s'attaque aux causes profondes, notamment les inégalités, la pauvreté et l'ignorance.

Le Conseil de sécurité est appelé à renforcer davantage une telle approche pour lutter efficacement contre le terrorisme au niveau mondial sous toutes ses formes et manifestations.

Il reste crucial pour l'Algérie de lutter véritablement contre le financement du terrorisme avec plus de rigueur, notamment à travers la lutte contre les enlèvements contre rançons. Un phénomène qui non seulement constitue un financement supplémentaire alimentant les groupes terroristes mais affaiblit également les efforts collectifs contre ce fléau.

Sur ce chapitre important l'Algérie veillera à mettre en œuvre les actions suivantes :

1. Œuvrer pour une approche plus holistique du Conseil de sécurité en matière de lutte anti-terrorisme,
2. Lutter contre le financement du terrorisme, à travers notamment, la lutte contre les enlèvements contre rançons que les groupes terroristes exigent en échange de libération des otages ou d'obtention de concessions politiques,
3. Plaider en faveur du renforcement des capacités des pays pour lutter contre ce fléau et du renforcement du rôle du système des Nations unies dans ce domaine.

### **3- promotion du Multilatéralisme et renforcement des Partenariats**

La Promotion du multilatéralisme et de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales demeure une des priorités de l'action diplomatique de l'Algérie au sein des Nations Unies. En effet, outre de prévenir les conflits et maintenir la paix, le renforcement et la promotion de ces deux actions est de nature à accélérer la mise en œuvre des Objectifs de développement durable à travers la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Le renforcement de partenariats stratégiques entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales, conformément au chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, est l'un des principaux objectifs de l'Algérie dans le système des Nations Unies. Outre la prévention des conflits et le maintien de la paix, ces partenariats sont essentiels à la réalisation du développement durable.

L'Algérie plaide pour le renforcement des partenariats Union africaine-ONU pour un avenir meilleur pour l'Afrique et l'humanité. C'est ainsi que, dans le cadre de la promotion d'une plus grande et meilleure coopération entre l'ONU et l'UA, l'Algérie a initié et accueilli, depuis 2013 à Oran, des sessions de haut niveau du Séminaire sur la paix et la sécurité (le Processus d'Oran).



Le cadre commun signé entre l'ONU et l'Union Africaine, en avril 2017, offre des mécanismes pour résoudre les défis en présence, comme l'échange d'informations, la mise en commun des systèmes d'alerte précoce, les bons offices, la médiation et les visites conjointes. Cependant, beaucoup reste à faire dans ce domaine.

Dans ce cadre, l'Algérie estime que le renforcement du corpus doctrinal de l'Union africaine en matière de prévention et de gestion des crises et des conflits en Afrique, comme la mise en œuvre de l'Architecture de paix et de sécurité de l'Union Africaine, sont des entreprises qui doivent continuer à recevoir toute l'attention et l'importance qu'elles requièrent, notamment à travers une coopération renforcée entre le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA).

Parallèlement, L'Algérie contribuera au renforcement de la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes, notamment sur les questions de paix et de sécurité auxquelles est confronté le monde arabe.

C'est ainsi que la coopération renforcée doit inclure la médiation, la diplomatie préventive, le maintien de la paix et la consolidation de la paix. Elle doit par ailleurs se baser sur trois principes clefs : la collaboration inclusive et significative, des approches communes, et des mécanismes consultatifs efficaces.

Dès son élection au sein du Conseil l'Algérie œuvrera à concrétiser les actions suivantes :

1. Prendre en compte les priorités de la Ligue des États Arabes et de l'UA sur les différentes questions à l'ordre du jour du Conseil de Sécurité,
2. Mettre en avant la nécessité d'une action concertée du Conseil de Sécurité avec les organisations régionales basée sur le capital expérience de celle-ci en matière de diplomatie préventive et d'action sur le terrain,
3. Promouvoir la stratégie de l'UA visant à « Faire taire les armes en Afrique ».

#### **4- Femmes et Jeunes, paix et sécurité**

La contribution positive des jeunes et des femmes à la paix et à la sécurité est cruciale et leur participation pleine, effective et significative à la prise de décision, liée à la paix et à la sécurité, à tous les niveaux, est d'une importance primordiale.

L'Algérie s'est engagée à promouvoir l'autonomisation des femmes et l'implication des jeunes et plaidera pour leur renforcement dans le cadre de l'agenda du Conseil de sécurité.